



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 13473

Texte de la question

M. Christian Franqueville souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la dégradation de la situation en Algérie. Il ne lui semble pas acceptable que notre nation autrefois fière de son message à vocation universelle se désengage aussi dramatiquement d'un pays dont elle eut par le passé à conduire le destin. Le sort des Algériens doit bel et bien nous émouvoir et cela d'un triple point de vue. En premier lieu, au nom de l'humanisme le plus élémentaire qui commande de ne pas rester insensible à ces meurtres impunis dans lesquels des femmes, des enfants, des vieillards, en un mot des êtres faibles, sont les victimes désignées. En second lieu, parce que notre silence sur ce drame équivaut à un aveu d'impuissance en face de la montée du fanatisme en général et de l'intégrisme religieux en particulier. En dernier lieu, parce qu'il est impossible de considérer qu'on veuille restreindre l'immigration si on ne lutte pas, du même coup, contre les causes qui la suscitent. Plus on se tait, plus la France meurt, tout au moins dans sa capacité à réguler l'influence grandissante des Etats-Unis. La France et ses partenaires européens doivent faire mieux qu'impulser quelques enquêtes d'experts étroitement surveillés par l'autorité militaire. Ils doivent pousser les Nations Unies à l'adoption d'une grande enquête internationale que des délégués des pays membres seront chargés de conduire. C'est de cette logique et de nulle autre que la France pourra échapper à la suspicion d'ingérence dans les affaires algériennes qui pèse sur elle chaque fois qu'elle s'intéresse au sort des Algériens. Il aimerait connaître sa position sur cette question.

Texte de la réponse

La politique à l'égard de l'Algérie s'ordonne de quelques positions fondamentales et constantes : un sentiment profond de solidarité face à la violence intolérable et injustifiable qu'endurent les Algériens depuis de trop longues années ; la condamnation la plus ferme des actes terroristes ; la volonté de contribuer utilement, en dehors de toute ingérence, aux efforts des Algériens pour venir à bout de la crise qui les éprouve si cruellement. L'ouverture d'une enquête internationale est aujourd'hui fermement rejetée par les autorités algériennes, mais aussi par une grande partie de la classe politique et de la société civile en Algérie. De nombreux Algériens estiment en effet que les responsables des massacres perpétrés sont clairement identifiés. Ils se demandent également comment la commission pourrait enquêter concrètement sur les agissements des groupes terroristes. Le Gouvernement français ne peut ignorer ces considérations. S'il appartient bien naturellement aux Algériens seuls de définir entre eux et de mettre en oeuvre une solution politique à la crise que traverse leur pays, chacun reconnaît aujourd'hui, en Algérie comme dans la communauté internationale, la nécessité d'une information plus complète et d'une plus grande ouverture sur l'extérieur. Le Gouvernement souhaite donc encourager tout ce qui peut contribuer, dans le respect de la souveraineté de l'Etat algérien, à une meilleure compréhension de la situation en Algérie. A cet égard une évolution peut être constatée depuis quelques mois. Les déplacements de la troïka européenne, de la délégation du Parlement européen, en nombre croissant, ainsi que le travail de la presse, ont permis de créer de nouveaux liens entre les deux rives de la Méditerranée. Le Gouvernement encourage vivement ces échanges qui permettent de lever certains malentendus sur les positions de chacun. C'est dans cette même optique que le Gouvernement s'emploie à établir progressivement, au plan bilatéral, un

dialogue ouvert et naturel avec les autorités algériennes. Il entend développer dans le même temps une relation de travail qui puisse favoriser, sur un mode équilibré, la mise en oeuvre des réformes politiques, économiques et sociales annoncées par Alger. Le Gouvernement apporte enfin son soutien à la reprise des contacts et de projets de coopération, de tous ordres, entre les sociétés civiles des deux pays. Le Gouvernement entend également soutenir le renforcement des relations en l'Union et l'Algérie. L'accord d'association, qui est actuellement en négociation à notamment pour objectif de favoriser l'ouverture et la modernisation de l'économie algérienne. Le Gouvernement encourage enfin les autorités algériennes à faire preuve d'ouverture dans leur dialogue avec les instances des Nations unies dans le domaine des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Christian Franqueville](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13473

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2294

Réponse publiée le : 6 juillet 1998, page 3734